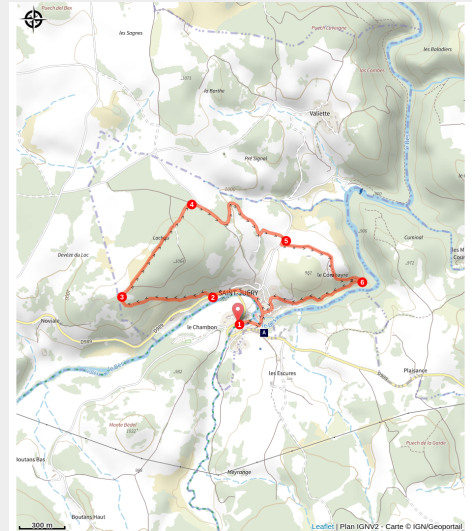


Autour de Saint-Juéry

Aubrac - Chauchailles



Le lit du Bès au coeur du village (@JF Salles)



Au départ de Saint-Juéry, ce circuit grimpe en sous-bois jusqu'à un beau point de vue sur les Monts du Cantal. Plus loin, il offre des vues remarquables sur les gorges dans un coude du Bès avant de regagner le village en empruntant un beau chemin ancestral qui domine le moulin du Combayre et des jardins potagers.

A DECOUVRIR EN CHEMIN

- Beaux points de vue sur les Monts du Cantal, les gorges du Bès et Saint-Juéry
- Saint-Juéry : croix sculptée (xième ou XIIème siècle), four banal

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 1 h 30

Longueur : 5.0 km

Dénivelé positif : 179 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et Flore, Histoire et Culture

Itinéraire

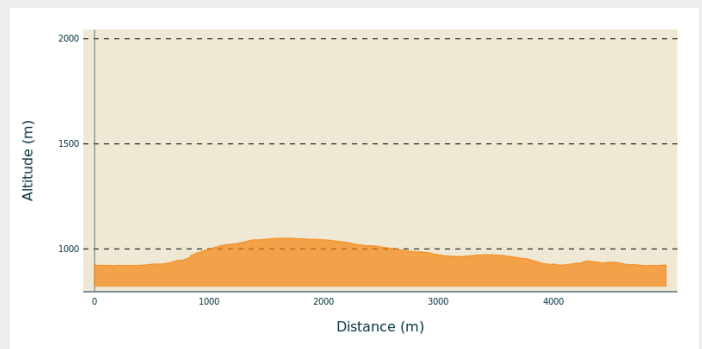
Départ : Parking, face à l'église, Saint-Juéry

Arrivée : Parking, face à l'église, Saint-Juéry

Balisage : — PR

Communes : 1. Chauchailles
2. Saint-Juéry

Profil altimétrique



1. Du parking, face à l'église en rive droite du Bès, aller vers le village de Saint-Juéry, franchir le Bès [01F/441]>> pont]. Passer devant [01F/441]>> une très belle croix (XIIème siècle)] et continuer tout droit. Longer le Bès en rive gauche. Au carrefour routier, continuer tout droit sur environ 250 m.
2. Juste après la première maison sur le côté droit de la route, emprunter un sentier qui grimpe et domine [01F/441]>> la vallée du Bès et Saint-Juéry]. Après un tournant, le sentier s'élargit et monte tout droit dans la pente. Au carrefour, prendre la large piste à gauche et parvenir à une clairière [01F/441]>> vue sur les Monts du Cantal].
3. Prendre à droite une large piste qui traverse une jeune plantation et continuer en sous-bois. Atteindre une aire de pique-nique (tables et abri). Continuer en face jusqu'à un croisement en T.
4. Au croisement, partir à droite et atteindre une petite route. L'emprunter en face (à droite). Elle descend en lacets [01F/441]>> vue sur le Mont Alhérac et sa tour en ruines, l'église de Termes sur sa butte et le hameau de Courbepeyre] jusqu'au carrefour avec une autre petite route (croix).
5. À ce carrefour, prendre à droite. Après environ 30 m, tourner à gauche sur un chemin entre deux clôtures. À la fourche, rester à gauche en bordures de prés. Franchir une clôture (△>> bien la refermer) et continuer à droite. Passer à côté d'un hangar. Le laisser à main gauche avant de monter à gauche sur quelques mètres par une trace. Passé le haut de la côte, la trace retrouve une piste mieux marquée qui descend dans le bois.
6. Juste avant d'arriver sur une crête qui domine les gorges du Bès de part et d'autre du chemin [01F/441]>> vues sur les gorges], tourner à droite et continuer à descendre. Passer au-dessus des [01F/441]>> ruines du moulin du Combayre]. Remonter en face sur un beau chemin d'usage [01F/441]>> murs de soutènement côté gauche] qui reste plus ou moins à niveau. Gagner les premiers jardins de Saint-Juéry [01F/441]>> vue sur le Bès et le village]. Traverser le village par la gauche, passer devant le [01F/441]>> four banal] et rejoindre le point de départ.

Sur votre chemin...



Observatoire Photographique des
Paysages : vue sur Saint-Juéry (A)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Accès par le départementales D 987, D 53 et D 989.

Parking conseillé

En rive droite du Bès, en face de l'église, Saint-Juéry

Lieux de renseignement

**Office de Tourisme de l'Aubrac
Lozérien - Bureau d'Aumont-Aubrac**

Maison du Prieuré, Aumont-Aubrac,
48130 PEYRE-EN-AUBRAC

aumont@aubrac-lozere.com

Tel : 04 66 42 88 70

<http://www.aubrac-lozere.com>



Source



Comité Randonnée Pédestre de la Lozère

<https://lozere.ffrandonnee.fr/>



Communauté de Communes Hautes Terres de l'Aubrac

Sur votre chemin...



Observatoire Photographique des Paysages : vue sur Saint-Juéry (A)

Grâce à l'Observatoire des Paysages, remontez le temps et plonger vous dans l'évolution des paysages au fil du temps. Certains clichés ont également un croquis de contexte

LIEN VERS LE CLICHÉ : [CLIQUEZ ICI](#).

Enjeux : Évolution urbaine et du cours d'eau

Crédit photo : @K Guez